

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

NEBOR

David

Maire ou adjoint municipal/Petit-Bourg (971)/Maire

Élu(e) ou nommé(e) le : 13/07/2021

Déclaration déposée le : 14/06/2023 05:38:03

Renseignements personnels :

Année de naissance : 30/05/1967

Adresse :

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Employeur : Mairie de Sainte Anne de 01/2017 à 12/2019 Directeur de l'Urbanisme Commentaire : Fonctionnaire placé en disponibilité	2017 : 34 440 € Net 2018 : 47 164 € Net 2019 : 36 461 € Net

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Organisme : SEM ENERGIE depuis le 01/2021 Président Directeur Général Commentaire : Fonction assurée bénévolement compte tenu de la situation de la SEM	2021 : 0 € Net 2022 : 0 € Net 2023 : 0 € Net

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
Néant	

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Néant	

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant celle-ci

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
Vice président depuis le 08/2020 Commentaire : Vice président du SYVADE, Syndicat de la Valorisation des Déchets de la Guadeloupe	2020 : 3 570 € Net 2021 : 3 740 € Net 2022 : 3 816 € Net 2023 : 1 776 € Net

Observations

Je soussigné David NEBOR certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 14/06/2023 05:38:03

Signature : David NEBOR